

<p>Principales caractéristiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Support d'investissement : obligations émises par la SAS weeXimmo Côté Mer ✓ weeXimmo Côté Mer a souscrit des obligations émises par la société PROGIMMO SAS en vue de financer son apport en fonds propres à l'opération Côté Mer, à hauteur de 400.000 euros. L'investissement est sécurisé par <ul style="list-style-type: none"> - la structure financière solide de PROGIMMO, - le nantissement et la délégation de paiement du compte-courant de PROGIMMO dans la SARL Côté Mer - la caution personnelle du promoteur. ✓ Montant levé : 400.000 € ✓ Nombre d'investisseurs : 63 ✓ Taux d'intérêt : 10 % à 11 % par an selon le montant investi, coupon payable au remboursement des obligations ✓ Date d'émission : 22/11/17 ✓ Echéance contractuelle : 31/10/19
<p>Grandes lignes de l'opération de promotion</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le programme est situé sur un emplacement et dans un environnement remarquables, à l'entrée de Calvi, à 100 mètres de la mer dont il est séparé par la pinède et le chemin piétonnier. Le port de Calvi est accessible à pied par le bord de mer en 10 minutes. Calvi est le 2^{ème} pôle touristique de Corse (après Bonifacio). ✓ La réalisation de la construction (pas de sous-sol, ni d'avoisinants) ne pose pas de difficulté particulière. Les parkings sont en extérieur. ✓ Le marketing-mix est très bon avec une typologie adaptée au marché ciblé (24 T2, 9 T3) et un prix (5.000 €/m2 en moyenne) attractif au regard de la qualité du produit et de la concurrence. ✓ Progimmo est un promoteur aixois principalement actif en région Rhône-Alpes, où il conduit à 3 opérations par an. Pour ce projet en Corse, PROGIMMO s'est associé avec des partenaires corses qui lui ont apporté le foncier, conduit le dossier de permis de construire et sélectionné les entreprises contractantes. PROGIMMO conserve 70 % du capital de la SARL Côté Mer, dont elle est gérante.
<p>Avancement au 15 mai 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les études de sols complètes (G3) réalisées après achat du foncier ont révélé qu'il serait nécessaire de réaliser des fondations spéciales (micro-pieux). Il en est ressorti un coût supplémentaire de 200.000 €, largement supportable par la marge, d'autant plus que les prix de vente seront relevés. En revanche, ces travaux n'ont pu être engagés que début mai (délai pour passer le marché avec l'entreprise retenue), soit 6 mois de retard sur l'ensemble du planning technique (démarrage effectif du gros œuvre en juillet au lieu de janvier 2018). ✓ Compte tenu du niveau atteint (72 % du CA), la commercialisation a été suspendue fin décembre; elle sera reprise en juin et avec des prix relevés. ✓ Progimmo a remonté la trésorerie positive de deux programmes livrés en Haute-Savoie et l'a utilisée pour rembourser à weeXimmo Côté Mer une partie de ses obligations le 17 mai, permettant de rembourser les investisseurs à hauteur de 37,5 %. <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>